

La CCI française fait un lobbying intense

Souvent passée sous silence, l'activité de lobbying des CCI françaises à l'étranger peut être intense, comme le montre l'exemple de la Chambre de commerce et d'industrie française en Pologne (CCIFP). « La loi sur les énergies renouvelables venant d'être adoptée prévoit la mise en place d'un système d'enchères controversé et fait la part belle au moins-disant. Le point de vue des grands opérateurs français, Veolia, EDG, GDF, qui veulent notamment être rassurés sur les subventions offertes dans la biomasse et les autres formes d'énergies propres, a été transmis au ministre de l'Économie », confie ainsi Monika Constant, directeur général de la CCIFP (420 membres, dont 40 % de Polonais). De même, la compagnie consulaire, qui fête son 20^e anniversaire cette année, est intervenue dans le débat sur le bon emploi des partenariats privé-public (PPP). « Tant qu'il y a des fonds européens, les collectivités locales ne sont pas poussées à aller vers les PPP. C'est pourquoi nous organisons des conférences pédagogiques auxquelles sont invitées des représentants des collectivités locales mais aussi françaises qui présentent des cas concrets dans l'Hexagone », explique aussi Monika Constant.

La Chambre française s'est dotée aussi d'un département de l'Appui aux entreprises. Nadia Bouacid indique que ce service qu'elle dirige a accompagné « une cinquantaine d'entreprises en 2013 », parmi les lesquelles des sous-traitants. « En 2007-2008, avec l'entrée dans l'Union européenne de la Roumanie et la Bulgarie, beaucoup se sont déplacés dans ces pays moins chers. Aujourd'hui, ils reviennent, car la Pologne associe prix intéressants, qualité et proximité géographique de la France, qui est à deux heures d'avion seulement », constate la directrice du département Appui aux entreprises.

Autre département de la CCIFP, analyse de marché-recherche de partenaires-contacts. Les services sont la domiciliation (mise à disposition d'une adresse), la location de postes de travail (10 au total), le coaching de volontaires internationaux en entreprise (VIE). mais le recours des VIE n'est pas très développé, sans doute pour des raisons linguistiques et de prise de contact un peu difficile pour un jeune avec des hommes d'affaires polonais parfois très directs et abrupts. La CCIFP a encore développé « le commercial à temps partagé », un service offert après la première approche pour une durée de temps effectif variant entre 10 et 50 heures, et le recrutement et la formation, notamment dans le domaine juridique, technico commerciale et les ressources humaines.

Certaines CCI de l'Hexagone font appel à leur société sœur en Pologne pour y organiser régulièrement des missions d'entreprises, comme le Nord-Pas-de-Calais et surtout l'Alsace et Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca).

F. P.